

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 20 au 21 Juillet, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 21 h. 43 à 6 h. 11.

Un enfant meurt ébouillanté à Bailleul

Au début de l'après-midi, Mme Viaemick née Laheyne Jeanne, demeurant à Bailleul, route de Saint-Jans-Cappel, maisons provisoires, 91, avait déposé sur le plancher, une bassine d'eau bouillante.

Son fils André, âgé de quatre ans, qui se trouvait dans la même pièce, est tombé à la renverse dans le récipient.

Atrocement brûlé, l'enfant fut retiré par sa mère et immédiatement transporté à l'hôpital de Bailleul. Malheureusement, malgré les soins qui lui furent prodigués, le garçonnet est décédé dimanche matin.

Exploits de bandits armés et masqués à Sains-du-Nord

Le 17 juillet, à 22 h. 30, à Sains-du-Nord, quatre individus masqués et armés ont fait irruption au domicile de M. Visée Ferdinand, herboriste. Sous la menace de leurs armes, ils se sont fait remettre une somme de 25.000 francs.

Le lendemain, à 16 h., à Sains-du-Nord également, deux individus armés ont fait irruption dans la salle du débit tenu par M. Boucher, receveur burlesque, où se trouvait M. Ducros, contrôleur des contributions à Trélon, qui venait de terminer la perception du chiffre d'affaires. Sous la menace de leurs armes, ils se sont fait remettre une somme de 28.000 francs.

IMPOT MÉTAL

La Délégation Régionale du Commissariat à la Mobilisation des Métaux non ferreux communique :

1° Toutes les personnes ayant versé des métaux non ferreux au cours de la campagne de mobilisation volontaire de 1941 ou de la campagne d'échange cuivre-vin en 1942, en possession des attestations de versements ou reçus originaux, constatant leurs versements doivent se présenter dans le plus bref délai possible, et en tout cas avant le 31 juillet, au centre de perception de l'impôt-métal le plus proche de leur résidence munies desdits reçus ou attestations et de leur avertissement « Impôt-Métal » afin d'y faire régulariser leur situation ;

2° Les redevables de l'impôt qui ne seraient plus en possession des documents originaux attestant leurs versements antérieurs feront bien, dans leur intérêt de se rendre au centre de perception le plus proche de leur domicile où toutes indications leur seront données pour la régularisation de leur situation ;

3° La date de clôture de la perception est toujours fixée au 31 juillet ; les personnes n'ayant pas encore satisfait à leurs obligations doivent verser les quantités de métal dont elles sont redevables si elles veulent éviter les lourdes pénalités prévues par la loi.

DANS L'ADMINISTRATION PÉREPTORALE

Par décret du chef du Gouvernement (J.O. du 12 juillet 1944) M. Corbès, secrétaire général à titre intérimaire de la Préfecture de la Somme est nommé Préfet de la Somme.

Par arrêté du chef du Gouvernement, en date du 11 juillet 1944, M. Berson, chef de cabinet du Préfet de la Somme, est nommé chef de cabinet du Préfet de l'Isère, en remplacement de M. Brille, nommé, à titre intérimaire sous-préfet de 3e classe, directeur du cabinet du Préfet régional de Laon.

SUBVENTIONS D'ETUDES AUX PUPILLES DE LA NATION

Les familles des Pupilles de la Nation qui, ayant dépassé l'âge de scolarité obligatoire, sont en mesure de poursuivre leurs études qu'elles soient ou non titulaires d'une Bourse Nationale, sont informées que les demandes de subventions d'études ou de renouvellement afférentes à l'année scolaire 1944-1945, relevant des attributions de notre institution publique, doivent être adressées d'urgence et avant le 31 juillet 1944, à l'Office départemental des Mutués Combattants, Victimes de la Guerre et Pupilles de la Nation du Nord, 171 boulevard de la Liberté à Lille (annexe de la Préfecture).

DANS LA POLICE

Par arrêté du 5 juillet 1944, M. Joveniaux Emile, commissaire principal de 1re classe, chef du service des renseignements généraux à Lyon est promu commissaire divisionnaire. M. Emile Joveniaux a été durant de longues années commissaire à la police spéciale de la Préfecture du Nord et a laissé le souvenir d'un excellent fonctionnaire d'un poilier zélé et consciencieux et d'un brave homme. Nous lui adressons nos meilleurs compliments.

ÉCHOS ET CARNET

CALENDRIER. — Vendredi 21 juillet 1944. — Soirée : Lever à 6 h 11. — Coucher à 21 h 42.

Aujourd'hui : Saint-Victor ; Saint-Daniel ; Sainte-Julie. — Demain : Sainte-Marie-Madeleine.

A - B - C - D

Imprimerie du Réveil du Nord
106, rue de Paris, LILLE.
Le Gérant : Emile GEST.

TOURCOING

Un goûter aux élèves des écoles primaires et maternelles

A l'occasion de la fête des mères, la Ville de Tourcoing et le Comité de coordination des mouvements familiaux avaient projeté de distribuer un goûter à tous les élèves des écoles primaires et maternelles de la Ville.

Les tragiques événements n'ont pas permis de réaliser en son temps cette heureuse initiative.

Le Comité de coordination des mouvements familiaux et l'Administration municipale viennent de décider que ce goûter à emporter sera distribué dans les écoles désignées ci-après, aux jours et heures indiqués.

Les enfants auront à se munir d'un récipient (verre ou bol) pour recevoir la confiture.

Aucun écolier ne sera servi en dehors des heures fixées à l'horaire ci-dessous :

Le vendredi 21 juillet, à l'école de filles, rue du Calvaire. — Le matin, de 8 h. 30 à 11 h. 30, pour les écoles publiques ; Ecoles de garçons rue du Printemps, filles rue du Calvaire, Maternelle rue de Menin. — L'après-midi, de 14 à 17 h., pour les écoles privées ; Ecoles de garçons rue de la Croix, filles et maternelle rue du Cdt Driant, filles et maternelle rue du Waillay.

Le samedi 22, à l'école Orthopédique, rue de la Blanche Porte, 4. — Le matin, de 8 h. 30 à 11 h. 30, pour les écoles publiques ; Ecole Orthopédique, maternelle Epidémie, garçons Cinq Voies, filles Epidémie ; pour les écoles privées ; filles et maternelle rue de Secdin.

Le lundi 24, à l'école de filles, rue du Dragon. — Le matin, de 8 h. 30 à 11 h. 30, pour les écoles publiques ; Ecole de filles rue du Dragon, maternelle Dragon. — L'après-midi, de 14 à 17 h., pour les écoles privées ; Ecole de filles rue d'Austerlitz, maternelle rue d'Austerlitz.

Le mardi 25, à l'école de garçons, rue du Flocon. — Le matin, de 8 h. 30 à 11 h. 30, pour les écoles publiques ; Ecole de garçons rue du Flocon, filles Flocon. — L'après-midi, de 14 à 17 h., pour les écoles privées ; Ecole de garçons rue du Rhin, maternelle rue du Rhin, filles rue du Blanc-Seau.

Le mercredi 26, à l'école de filles, rue des Villas. — Le matin, de 8 h. 30 à 11 h. 30, pour les écoles publiques ; Ecole de filles rue des Villas, garçons Lombard, maternelle Claude Bernard. — L'après-midi, de 14 à 17 h., pour les écoles privées ; Ecole de garçons rue du Riez, filles rue Mollière, maternelle rue Mollière.

Le jeudi 27, à l'école maternelle, rue Fin de la Guerre. — Le matin, de 8 h. 30 à 11 h. 30, pour les écoles publiques ; Ecole de garçons rue des Champs, filles Fin de la Guerre, maternelle Fin de la Guerre. — L'après-midi, de 14 à 17 h., pour les écoles privées ; Ecole de filles rue Jean Jaurès, école maternelle rue Jean Jaurès, garçons rue du Bois, maternelle rue du Bois.

Le vendredi 28, à l'école primaire, rue du Beau Séjour. — Le matin, de 8 h. 30 à 11 h. 30, pour les écoles publiques ; Ecole primaire rue du Beau Séjour, maternelle rue du Beau Séjour. — L'après-midi, de 14 à 17 h., pour les écoles privées ; Ecole de garçons rue du Clinquet, filles rue du Clinquet, maternelle rue du Clinquet.

Le samedi 29, à l'école de garçons, rue de la Laitte. — Le matin, de 8 h. 30 à 11 h. 30, pour l'école publique ; Ecole de garçons rue de la Laitte.

Le lundi 31, à l'école de filles, rue Houchard. — Le matin, de 8 h. 30 à 11 h. 30, pour les écoles publiques ; Ecole de filles rue Houchard, école maternelle rue Keilermann. — L'après-midi, de 14 à 17 h., pour les écoles privées ; Ecole de garçons rue St-Blaise, filles et maternelle rue St-Blaise, garçons rue Ingres filles et maternelle rue Montaigne.

Le mardi 1er août, à l'école de garçons, rue du Pont de Neuville. — Le matin, de 8 h. 30 à 11 h. 30, pour les écoles publiques ; Ecole de garçons rue du Pont de Neuville, filles et maternelle rue de Varsovie. — L'après-midi, de 14 à 17 h., pour les écoles privées ; Ecoles de filles et maternelle rue de l'Ermitage, maternelle boulevard de l'Egalité.

Le mercredi 2, à l'école de garçons, rue Achille Testelin. — Le matin, de 8 h. 30 à 11 h. 30, pour les écoles publiques ; Ecole de garçons rue Achille Testelin, filles rue de Metz maternelle Albert Thomas ; pour les écoles privées ; filles et maternelle rue des Trois Pierres.

Le jeudi 3, à l'école maternelle, place de la Croix-Rouge. — Le matin, de 8 h. 30 à 11 h. 30, pour les écoles publiques ; Ecole de garçons rue de la Potente, filles rue de la Croix-Rouge, maternelle place de la Croix-Rouge. — L'après-midi, de 14 à 17 h., pour les écoles privées ; Ecole de garçons rue d'Alger, filles et maternelle rue Bonne Nouvelle.

Le vendredi 4 août, à l'école maternelle, rue du Viroleis. — Le matin, de 8 h. 30 à 11 h. 30, pour les écoles publiques ; Ecoles de garçons rue des Piets, filles rue du Viroleis, maternelle rue du Viroleis ; pour les écoles privées ; Ecole maternelle rue Winoc Choqueul.

DISPARITION

Depuis le 7 juillet, la fille de Mme Léona Wyckuisse demeurant à Menin (Belgique), 25, rue de Mouscron n'a pas reparu. C'est depuis une contrée en France, que la jeune fille a disparu.

Le signalement de l'intéressée a été diffusé.

SECOURS NATIONAL

La permanence pour l'échange de vêtements usagés en bon état contre remise d'un bon d'achat aura lieu ce jeudi 20, de 14 h. 30 à

L'Egalité

de Roubaix - Tourcoing

16 h. 30, au siège du Secours national, 23, rue de Gand.

Il est rappelé que pour les adultes, le bon d'achat est délivré en échange de deux vêtements.

Pour les enfants de moins de 18 ans, le bon d'achat est délivré en échange d'un vêtement et de quelques points.

Pour tout échange, il est exigé : la carte de points textiles, l'attestation du fournisseur prouvant qu'il peut livrer le vêtement désiré.

AU COLLEGE CLASSIQUE DE JEUNES FILLES

Des cours de vacances déjà inscrites. Le registre d'inscription sera ouvert le 24 juillet, à 9 h., pour les classes de philosophie, de première et de troisième, et le 31 juillet, à 9 h., pour les classes de seconde, quatrième, cinquième et sixième.

En s'inscrivant, les élèves pourront demander leurs livres et prendre les textes des devoirs. Des instructions leur seront données par leurs professeurs et inscrites au tableau du hall d'entrée.

Pour les classes primaires, les chefs de groupe viendront le mardi 25 juillet, à 9 h. 30 pour les classes de 8e et 9e ; à 10 h. pour la septième ; à 10 h. 30 pour la 10e.

Ces cours de vacances n'auront pas lieu pour la classe de 11e et le jardin d'enfants.

LES COLONIES DE VACANCES POUR LES PUPILLES DE LA NATION

Comme les années précédentes, l'Office départemental s'est préoccupé de l'organisation des colonies de vacances susceptibles de recevoir, pendant les mois de juillet et août, des Pupilles de la Nation déficients, âgés de 7 à 14 ans.

Par suite des événements actuels notamment l'absence de moyens de transports, la dissémination par placements familiaux dans l'Avesnois a été jugée préférable à l'envoi en groupe au Préventorium de Trélon. Dans ce but, des démarches sont entreprises auprès des mairies et des syndicats agricoles des zones non exposées.

Au cas où ces démarches aboutiraient et pour permettre de prendre toutes dispositions utiles, le cas échéant, les parents de pupilles de la Nation des sections cantonales de Tourcoing-Sud, de Tourcoing-Nord et Tourcoing-Nord-Est, qui désirent placer leurs enfants dans les conditions précitées sont priés de faire connaître leur intention soit par écrit, soit en se présentant au bureau des écoles (mairie de Tourcoing).

LE DANGER AÉRIEN

La réalisation des travaux de mise à l'abri s'est poursuivie au maximum des disponibilités en crédits et en matières premières dont disposait le service de la défense passive.

Toutefois, l'initiative privée peut utiliser des ressources personnelles qui permettraient de développer sur une plus grande échelle les travaux de protection.

L'Etat français a décidé d'encourager ces travaux en attribuant des indemnités aux personnes ayant construit des abris familiaux, en respectant certaines conditions techniques.

En conséquence, les personnes qui ont construit des tranchées sur leur terrain, aménagé leurs caves en abris ou procédé à l'intercommunication des caves à leurs frais sont priées de se faire connaître à

VERS L'UNIQUE

par Max DU VEUZIT

6

L'orpheline, qui avait une peur affreuse de voir fondre son petit capital, n'osait plus se livrer à aucune dépense, si bien que, depuis trois jours, elle se contentait, à chaque repas, d'un morceau de pain et de quelques fruits achetés sur des voitures, dans la rue.

Un pareil régime n'était pas fait pour soutenir intacte l'énergie de la jeune fille. Son estomac, mal nourri à un âge où la faim est encore impérieuse, lui donnait de sourds tiraillements dont la répercussion, sans qu'elle s'en rendit compte, altérerait sa bonne humeur habituelle.

Ce matin-là, tout lui paraissait terne et désagréable ; cette chambre vulgaire, d'une location si élevée pourtant, ce refuge que, dans vingt jours, il faudrait quitter ou payer à nouveau ; cette robe, qui, mal taillée par une petite couturière de province, la revêtait d'une livrée de mauvais goût ; ces souliers qu'il faudrait bientôt faire ressemeler ; ce pain peu savoureux qui aurait eu besoin d'une bonne couche de

la mairie, service de la défense passive, 2e entresol.

INSTITUT SEVIGNE

Des cours par correspondance sont organisés gratuitement pour les collèges modernes et techniques.

Les textes et corrections seront transmis chaque semaine par la poste aux élèves qui doivent envoyer, avant le lundi 24, à l'Institut Sévigné, une enveloppe timbrée à leur adresse. La première série de devoirs sera accompagnée d'instructions auxquelles les intéressés devront se conformer.

FUNÉRAILLES

Hier matin, à 10 h. 15, en l'église Saint-Christophe ont eu lieu les funérailles de M. Georges Destombes, président honoraire de la Chambre Syndicale des courtiers-jurés, président honoraire des « Crick-Sicks », fondateur de la « Muse » de Watteuw.

De nombreuses personnalités étaient venues rendre un dernier hommage au regretté disparu.

Divers discours furent prononcés par MM. Guéranger, au nom de la Compagnie des courtiers-jurés ; Léon Nédard au nom de la société des « Crick-Sicks » ; Nolet, au nom du Cercle des anciens sous-officiers, et Filpo.

Hier matin, en l'église du Sacré-Cœur à Lille, ont eu lieu les funérailles de M. Pierre Decrême. M. Decrême était bien connu de la population tourquennoise. Pendant plus de trente années, pharmacien au bureau de bienfaisance de Tourcoing, il fut aussi durant de nombreuses années membre du Conseil directeur de la Caisse d'épargne, de la Chambre de Commerce et de la Mutualité du Nord à Lille. Dans le cortège funèbre, on remarquait nombre de personnalités représentant ces divers groupements ainsi que des membres de la Chambre syndicale des pharmaciens. Après l'office, le corps fut inhumé au cimetière municipal.

Sociétés et Comités

CENTRE D'ENTRAIDE DES PRISONNIERS LIBÉRÉS DU BRUN-PAÏN ET CLINQUET. — Le comité fait un pressant appel à tous les rapatriés du quartier pour qu'ils assistent nombreux à la messe qui sera chantée en l'église Saint-Anne, le dimanche 23, à 8 h. 30, à la demande du groupe des femmes de prisonniers. Pour nos camarades encore en captivité, des places leur seront réservées dans la nef de droite de l'allée centrale. Prière de s'y grouper.

STALAGS III A. B. C. D. — Une réunion des rapatriés de ces stalags aura lieu le dimanche 23, à 10 h. 30, au café Delehonte, place Charles Roussel, à Tourcoing.

ETAT CIVIL

Naisances : Jacques Duhamel, rue de Lille, 144 ; Michel Varrasse, rue de Bercken, 11 ; Cécile Michelle, rue Rouffé de l'Isle, 108 ; Jean-Pierre Ghesquière, rue Brun-Pain, 102, né rue Nationale, 138 ; Jean-Pierre Vandecasteele, rue d'Odesse, 7 ; Yvette Verhenne, rue Jean Macé Macé, 67 ; Christiane Tiberghien, rue Raizac, 28.

Décès : — Georges Destombes, 79 ans, s. p., bd Egalité, 24 ; Robert Protin, 8 mois, rue de Mons, 34 ; Jules Louage, 62 ans, manoeuvre, rue Moscou, 28 ; Marie Depelchin, 85 ans, s. p., veuve Charles Vermeulen, rue du Rhin, 20 ; Henri Vantomme, 77 ans, s. p., célib., bd Descart, 131 ; Jean-Claude Martin, 2 mois, rue Mouvaux, cour de la Ceuserie, 8 ; Jean-Claude Guart, 11 mois, Ch. P. Curie, 129 ; Henriette Debusschère, 74 ans, s. p., veuve Henri Hoillie, rue Normandie, 26, décédée rue Yser, 329 ; César Dicolombier, 76 ans, s. p., rue Ingres, 92.

HALLUIN

Matinée théâtrale : — Comme déjà annoncé, l'active section de Basket-

ball de l'U.O.M. organise une matinée théâtrale le 30 Juillet, à 16 h., en la salle du Cercle catholique, rue de la gare.

Ce sera un vrai délassement en ces temps troubles et un régal de tout premier ordre pour tous, amateurs tant d'opéra-comique, opérètes, comédie et musique.

Il est très prudent de louer ses places à l'avance à la librairie Gadenne, place de l'Eglise à partir du 22, à 14 heures.

Contrôle des chômeurs. — Il aura lieu le Vendredi 21 rue Gustave Desmetre, de 10 à 11 heures.

Enlèvement. — Le ramassage des ordures ménagères aura lieu le Vendredi 21 dans les rues du quartier de la gare.

BONDUDES

Distribution des bons d'alcool. — Les bons d'alcool pour les familles de 4 personnes et plus, les malades et les enfants de moins de deux ans seront distribués à la mairie Jeudi 20 et Vendredi 21, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Se présenter avec la carte de charbon.

MOUVAUX

La Jeanne d'Arc. — Répétition pour les pupilles et petits gaz tous les jeudis, à 18 heures.

Cercle Dramatique « Les XX ». — Réunion générale vendredi 21, à 19 h. 45, au centre, 83, rue de Lille.

39e colis aux prisonniers. — C'est lundi 24 que commencera la confection du 39e colis aux prisonniers. Les familles intéressées sont invitées à apporter leur étiquette d'envoi à la Mairie, Salle du Comité, dans l'ordre suivant : lundi 24, de 14 h. à 17 h. 30, de 1 à 150 ; mardi 25, de 14 h. à 17 h. 30, de 151 à la fin. Ces deux journées sont réservées aux prisonniers.

Mercredi 26, de 14 h. à 17 h. 30, tous les numéros des prisonniers devenus travailleurs libres.

Tournoi de boules au profit des prisonniers. — Café du Beau Bouquet, rencontre du 23 juillet : à 15 h. ; Delbart Henri contre Coucke Georges ; à 16 h. ; Derreumaux Aristide contre Duthoit Louis.

MARCO-EN-BARCEL

Pous nos prisonniers. — Les familles sont invitées à nouveau et d'une façon pressante à apporter leurs étiquettes pour les colis 37 et 38 si ce n'est déjà fait.

Le colis 38 va être expédié incessamment, et les familles de nos prisonniers qui n'avaient pas bénéficié des colis 37 et 38, peuvent rattraper le retard si elles ont des étiquettes d'avance. Qu'elles remettent celles-ci sans tarder au guichet des allocations militaires, Hôtel de Ville.

Les Pinsoneux. — Dimanche 23, à 16 h., au siège, Café Anatole, 121, rue Ryd, Derain (secteur Nouvelle Mairie), aura lieu le championnat du Nord de pinsons.

Les Sports à Roubaix-Tourcoing

BOXE

LE B.C.T. ORGANISE DIMANCHE A TOURCOING

Le B.C. Tourquennois organise dimanche à 15 h. dans sa salle du boulevard de l'Egalité une belle réunion « Amateurs » avec l'équipe des régionaux de Roubaix, Lille, Tourcoing et Mouscron. Le programme comprend dix combats et trois combats supplémentaires sont prévus en cas d'indisponibilité de quelques uns d'entre eux.

Voici le programme détaillé de cette réunion :

En trois rounds de trois minutes : Leplat, 64 kgs (B.C.T.) contre Vandierische, 63 kgs (B.C.N.) ; Stalgie, 53 kgs (B.C.C. Rx) contre Masson, 53 kgs (B.C.N.) ; Delodère, 75 kgs (B.C.M.) contre Haustraete, 74 kgs (B.C.N.) ; Thuilliez, 53 kgs (B.C.T.) contre Desmaux, 53 kgs (B.C.N.) ; Croest, 63 kgs (B.C.T.) contre Dewaele, 63 kgs (B.C.C. Rx) ; Herlem, 64 kgs (B.C.N.) contre Parqui, 66 kgs (B.C.M.) ; Gydé, 53 kgs (A.S.R.) contre Hanssens, 53 kgs (B.C.M.) ; Sieuw, 53 kgs (A.S.R.) contre Stock, 53 kgs (B.C.M.) ; Devauelle, 64 kgs (B.C.T.) contre Landwerdt, 65 kgs (B.C.M.) ; Bailleul, 60 kgs (B.C. Wos) contre Vandercruyssen, 59 kgs (B.C.T.)

Prix des places : Populaires, 10 fr. ; Premières, 20 fr. ; Kings, 30 fr. Location sans frais au Café du Centre, 2, place de la République, Café Brayé, 137, boulevard de l'Egalité à Tourcoing.

instant pour mieux l'observer...

Ce fut la voix jeune de l'inconnue qui la tira de sa rêverie :

— Nous allons avoir une belle journée aujourd'hui, je crois.

Isabelle tressaillit.

— Oui, fit-elle machinalement, en levant la tête vers celle qui l'interpellait.

— Il n'est pas trop tôt que le soleil revienne, reprit l'autre avec entrain. Ces trois jours de pluie ont été bien ennuyeux... surtout pour ceux qui habitent loin de leur travail.

— La pluie n'est jamais bien agréable, répondit l'orpheline, sans empressement.

Mais l'autre ne parut pas s'apercevoir du ton de son interlocutrice. Elle voyait celle-ci encore dans sa chambre à une heure où elle avait l'habitude d'être dehors ; d'un autre côté, elle avait observé son air triste et découragé ; c'en était assez pour que la nouvelle venue, e moineau parisien à la fois curieux et compassant, désirât se renseigner.

— Vous ne travaillez pas aujourd'hui ? attaqua-t-elle hardiment.

Isabelle eut un vague mouvement des épaules.

— Je n'ai pas d'emploi, fit-elle amèrement, sans songer à dissimuler sa situation.

— Vous avez perdu le vôtre ? insista l'inconnue.

(A suivre).